

Hommage des administrateurs du département de la Moselle de 7772 marc, 5 onces et 6 gros d'argenterie, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Didier Thirion, François René Auguste Mallarmé

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Thirion Didier, Mallarmé François René Auguste. Hommage des administrateurs du département de la Moselle de 7772 marc, 5 onces et 6 gros d'argenterie, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 100;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22627\\_t1\\_0100\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22627_t1_0100_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

GEOIS, REMERAY, VERE, J.B.E. CHAMPAGNE, MÜLLER, VARIN, DUVERNIS, MARTIN, DUBREUIL, BOICHERESSE, GUILLAUME, DUCROCQ, BEAUDOT, F. PRUDENT LEROY, BROCHARD, DUTERTRE [et une signature illisible].

## 16

**Les administrateurs du département de la Moselle font hommage, au nom de leurs administrés, de 7 772 marcs 5 onces 6 gros, tant en vermeil, argent, galons, qu'étoffes d'or et d'argent (1).**

[S.l.n.d.] (2)

Législateurs

Pendant trop longtems des richesses, anéanties par la crédulité et l'ignorance, ont servi la cause des tirans, des prêtres, et des ennemis de l'égalité et de la liberté. Trop longtems elles ont été leur instrument pour couvrir la terre de crimes et la rendre esclave. Enfin le génie de la liberté, planant sur la France, en a banni pour jamais le fanatisme, les préjugés et le mensonge.

Ces richesses vont acquérir un destin utile et glorieux; elles serviront aux besoins de la patrie. Le département de la Moselle vous fait hommage, au nom de ses administrés, de 7 772 marcs, 5 onces, 6 gros, tant en vermeil qu'en argent, gallons et étoffes d'or et d'argent. Cet envoi ne sera pas le seul. Leur amour pour la révolution, leur confiance sans borne en la Convention nationale, dont ils ont déjà donné tant de preuves, sont les gages certains de l'empressement qu'ils mettront à faire de nouvelles offrandes à la patrie.

T. LOUIS, LAJEUNESSE (*secrét.g<sup>al</sup>*), LUX, PURNAL  
[et une signature illisible].

[Thirion et Mallarmé donnent des éloges à la conduite républicaine des citoyens de Metz, dans tous les tems de crise de la révolution. Ils demandent la mention honorable pour ces braves citoyens] (3).

**Mention honorable, insertion au bulletin.**

## 17

**La société populaire de Metz (4) voue d'éternelles actions de grâces aux fidèles et courageux mandataires du peuple, dont le dévouement énergique a brisé les fers que des monstres vouloient faire peser sur le peuple français.**

(1) P.-V., XLIII, 4. B<sup>m</sup>, 20 therm.; J. Perlet, n° 680. J. Fr., n° 678; J. Mont., n° 96; J.S.-Culottes, n° 536; C. univ., n° 946. M.U., XLII, 349.

(2) C 312, pl. 1 241, p. 14.

(3) J. Sablier (du soir), n° 1 477 (cette gazette semble avoir amalgamé cette adresse et celle qui suit (n° 17)).

(4) Moselle.

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[13 Therm. II] (2).

Représentans du peuple,

Vous venez de découvrir et punir une nouvelle conjuration, mille fois plus terrible qu'aucune de celles qui ont mis la liberté en danger. Quoi ! Quand le sang de nos frères, de nos pères, de nos enfans coulait à grands flots dans les batailles, quand tous les citoyens n'avaient de fortune, d'existence, de moyens, que pour le bonheur et le salut de la patrie, tant de sacrifices ne devaient donc aboutir qu'à nous enchaîner aux pieds d'abominables scélérats !

Grâces éternelles vous soient rendues, fidèles et courageux mandataires ! Votre dévouement énergique a brisé nos fers (*sic*). Vous nous avez rendu la liberté. Liberté sainte dont nous ne jouirons que pour assurer plus efficacement ses succès et son empire.

Ils vouloient donc aussi, les monstres, des licteurs, des dignités, un trône et des sujets ! Qu'ils connaissent mal cette montagne sacrée, qui, au milieu de l'abyme, fut toujours notre unique espoir. Mais elle les a écrasés de son poids, et la liberté est encore une fois sauvée.

Courage, pères de la patrie ! Vos ennemis et ceux du peuple avaient mis la terreur et les espions à l'ordre du jour, pour les patriotes, pour tout ce qui n'était pas les bas valets de leur orgueil et de leur ambition. Les sociétés populaires, ces antiques foyers de la liberté, ne retentissaient plus que de la clameur de l'intrigue; le cri de la vertu y était comprimé. Eh bien, à votre tour, continuez à mettre à l'ordre du jour la mort et les échaffauds, pour tous les conspirateurs, pour tous les conjurés, pour tous les intrigants, pour tous les fripons, et, enfin, pour tous les ennemis de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Vive la montagne !

[Suivent 150 signatures].

## 18

**Le conseil général de la même commune exprime les mêmes sentimens à la Convention nationale, témoigne sa reconnaissance aux citoyens de Paris, et les félicite de l'avantage qu'ils ont eu de couvrir de leur égide la représentation nationale.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[Metz, 13 therm. II] (4).

(1) P.-V., XLIII, 5. B<sup>m</sup>, 20 therm.; J. Mont., n° 96; C. univ., n° 946; J.S.-Culottes, n° 535; J. Perlet, n° 680; J. Lois, n° 677.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 39.

(3) P.-V., XLIII, 5. B<sup>m</sup>, 20 therm. Mentionné par F.S.P., n° 395; J.S.-Culottes, n° 535; J. Sablier, n° 1 477; J. Fr., n° 678; M.U., XLII, 266; J. Lois, n° 677.

(4) C 314, pl. 1 259, p. 38.